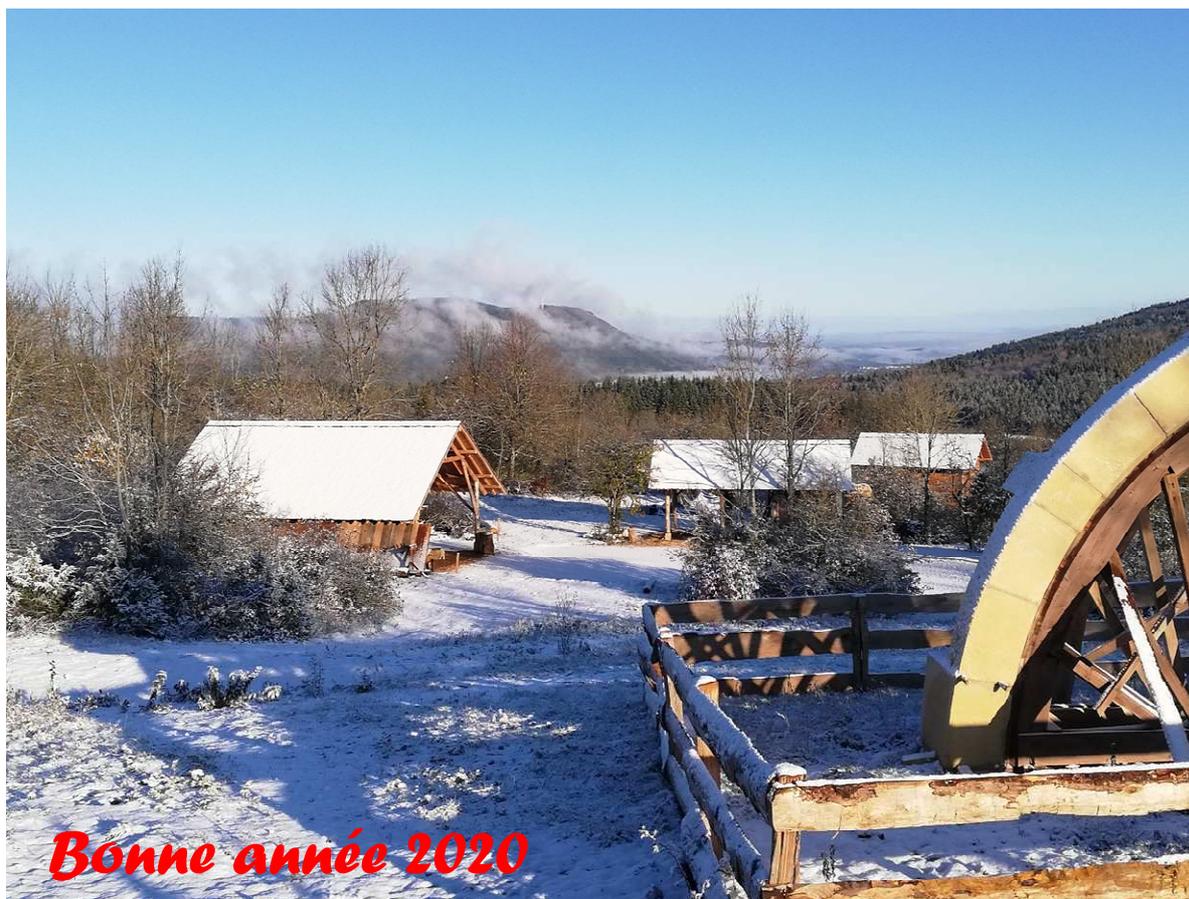




Joyeuses fêtes de fin d'année



Bonne année 2020

Le maire

*et les membres du conseil municipal d'Aranc
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux*

Le dimanche 5 janvier 2020 à 11 h

à la salle des fêtes d'Aranc

et vous présentent leurs meilleurs vœux

pour l'année 2020

L'ACTUALITE MUNICIPALE

TRAVAUX



Démolition des appentis aux abords du four du quart d'Avard à Aranc

Comme nous vous l'avons relaté lors des flashes précédents, la commune s'est portée acquéreur des appentis accolés au bâtiment appartenant à la famille Savey Garet. Ces derniers ont été démolis par l'entreprise PST afin de mettre en valeur le four qui sera prochainement réhabilité.

Le conseil municipal se prononcera sur l'aménagement de la place.
Coût des travaux : 3 675 € HT.

CANTINE SCOLAIRE

Repas végétarien

Comme la loi nous l'impose, nous mettons en place à partir du mois de janvier, le mardi de chaque semaine, un repas végétarien (sans viande ni poisson).

INFOS PRATIQUES

Nous tenons à vous informer qu'une manœuvre militaire du 68^{ème} Régiment d'Artillerie d'Afrique aura lieu sur notre commune le 22 janvier sous la responsabilité du lieutenant Loic MANOUVRIER. Ne soyez pas surpris de voir des militaires armés.

SYNDICAT DU BOREY

DSP : Délégation du Service Public pour l'eau potable.

Après négociations avec les différentes entreprises (VEOLIA, SUEZ, AQUALTER), au vue de leur nouvelle offre remise le 22 octobre, les membres du comité syndical réunis le 28 novembre ont attribué la nouvelle DSP du service de l'eau potable sur tout le territoire du syndicat à la société AQUALTER à compter du 1er janvier 2020. Le comité autorise le Président à signer le contrat de concession et à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

Les propositions des sociétés VEOLIA et SUEZ conduisaient à une augmentation significative du prix de l'eau pour l'utilisateur.

La proposition d'AQUALTER est la plus avantageuse, elle n'impacte que très peu le prix du m³ d'eau puisque pour 120 m³ cela se joue à 0.01 € le m³.

Dans cette offre un service de radio relève est inclus.

L'inventaire contradictoire des installations aura lieu le 19 décembre.

Une facturation sera faite à chaque abonné par la société VEOLIA au 31 décembre pour la consommation d'octobre à décembre 2019.

PERMANENCES JANVIER 2020

Du 30 au 5 janvier :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 6 au 12 janvier :	G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28
Du 13 au 19 janvier :	M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21. 77
Du 20 au 26 janvier :	A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 27 au 2 février :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22

VIE ASSOCIATIVE

Association MOZAIC'S

Calendrier des activités de janvier et février 2020 :

Vannerie et jeux : (mercredi après midi de 14 à 17h)

8 et 22 janvier - 5 et 19 février

Marche : (mardi, horaire à définir selon la randonnée)

14 et 28 janvier - 11 et 25 février

Bricolage, tricot, broderie : (lundi de 14h à 17h)

6 et 20 janvier - 3 et 17 février

Cannage : (mardi de 14h à 17h)

Les jours restent à fixer avec l'intervenant

Toutes les activités se dérouleront dans la salle polyvalente.

Le secrétariat de mairie sera ouvert au public les lundi 23 et 30 décembre 2019.

Il sera fermé les jeudi 26 décembre 2019 et 2 janvier 2020.

ETAT CIVIL

Décès :

Nous vous informons du décès de **Brent PERKINS** du restaurant « Le Boomerang » aux Pézières, le 9 décembre à Ambérieu en Bugey.

Les habitants de la commune pourront lui rendre hommage au cours d'une cérémonie qui aura lieu au cimetière des Pézières au printemps, lors du dépôt de ses cendres.

AGENDA

18 décembre : Conseil municipal, 20h30.

19 décembre : Conseil communautaire, 18h30, HBA.

31 décembre : Réveillon associatif, **Association GASPAR**, salle polyvalente.

5 janvier : Vœux de la municipalité, 11h00, salle polyvalente.

14 janvier : Tirage des rois pour nos aînés de 75 ans et plus, CCAS, 14h30, salle bibliothèque.

25 janvier : Concours de belote, **amicale des sapeurs pompiers**, 19h00, salle polyvalente.

30 janvier : Conseil municipal, 20h30, mairie Aranc